



Grouper les vêlages, oser la conduite en bandes !

Romain GUIBERT

Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Avec le soutien financier de :



Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire. Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.

Objectifs du projet



- Mesurer l'impact de l'organisation de la reproduction et des vêlages sur :
 - Les performances zootechniques du couple mère-veau et globalement de l'exploitation
 - L'efficacité du travail de l'éleveur
 - L'organisation de la filière

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire. Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.

RAPPELS : 4 stratégies de groupage



- **G3M 90% = groupé 3 mois**
 - Vêlages groupés à 90% strict sur 3 mois
- **G6M 90% = groupé 6 mois (rassemblés)**
 - Vêlages groupés à 90% strict sur 6 mois
- **DP = double période**
 - Répartition dans l'année des vêlages sur 6 mois avec moins de 10% des vêlages par mois
- **NG = non groupé (étalé)**
 - 90% des vêlages sur plus de 6 mois

MAIS une différence de perception du groupage :

- Eleveurs par les « pics »
- Techniciens par les « trous »

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Niveau repro, il n'y a pas photo



- 17% avec une stratégie de groupage stable
- 20 jours d'IVV en moins
- 2 à 4 % de mortalité 0-sevrage en moins

La rigueur comme levier principal des stratégies groupées (DP et G3M)
Le groupage au service de la surveillance

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Des veaux significativement plus lourds

Toutes choses étant égales par ailleurs (rang de vêlage, mois de naissance, ...)

PAT210j des mâles	PAT210j en kg	ETALE	G6M	DP	G3M	G3M ♀
	Limousine	275 a	+7 b	+13 c	+21 d	+16 d
	Charolaise	286 a	+11 c	+2 b	+19 d	+13 d
	Rouge des prés	297 a	+3 ab	+6 b	+2 ab	+0 ab
	Parthenaise	270 a	+7 b	+11 c	+21 d	+11 c
	Blonde d'Aquitaine	299 a	+12 c	+5 b	+17 c	+13 b

**Jusqu'à 21 kg en plus au sevrage pour les mâles
16 kg pour les femelles**

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Gérer le risque sanitaire et la trésorerie

Des motivations divergentes ...

En vêlages groupés G3M + DP	Spécifiques à la DP	En vêlages étalés
Gestion des animaux en lot		Rentrées d'argent régulière
Meilleure surveillance des animaux		Moins de risques sanitaires
Se dégager du temps		
Plus performant dans son travail		
Négociation de lots pour la vente	Rentrées d'argent + régulière / G3M	
Amélioration du sanitaire	Diminution de la pression sanitaire / G3M	

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Pas de stratégie idéale



En vêlages groupés (n=8)	En vêlages étalés (n=4)
Vigilance + importante sur le sanitaire (8)	Surveillance + difficile, - de vigilance (4)
Trésorerie irrégulière (1)	Multiplication des interventions sur le troupeau (3)

Quels freins au passage en vêlage groupé ?



Risques sanitaires



Taille des bâtiments

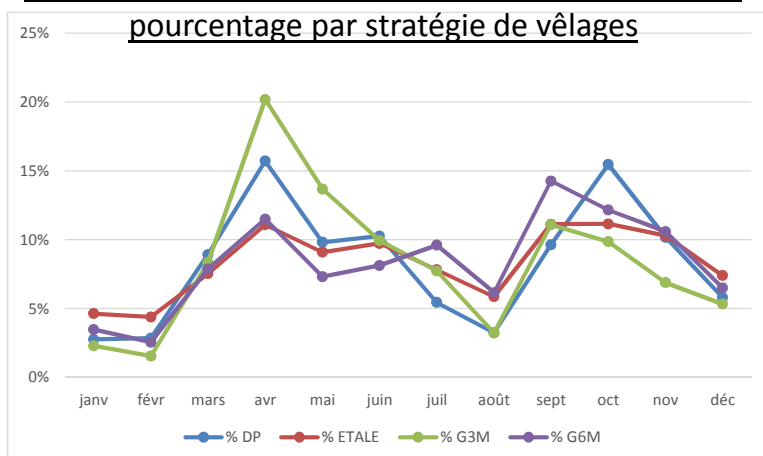
Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Développer le groupage, quelle pression sur le marché ?



Répartition mensuelles des départs de broutards en pourcentage par stratégie de vêlages



- Une périodicité quelle que soit la stratégie
- Plus marquée en G3M et DP

⇒ Pas ou peu d'impact à attendre sur les sorties mâles

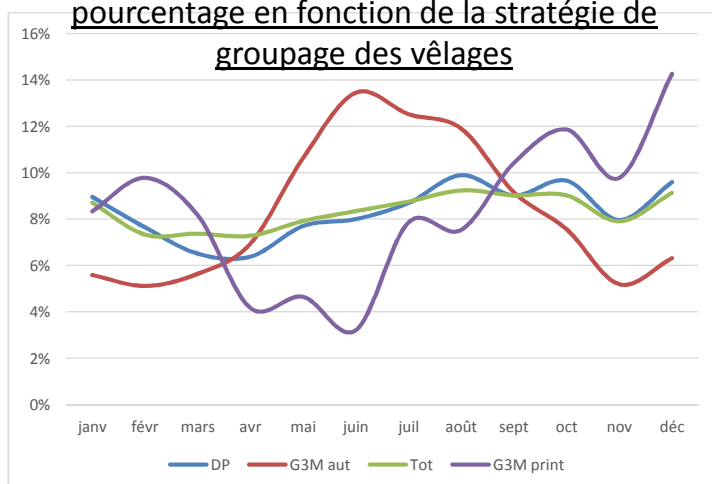
Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Développer le groupage, quelle pression sur le marché ?



Répartition mensuelle des sorties de vaches en pourcentage en fonction de la stratégie de groupage des vêlages



- Aucun mois à plus de 14%
- Des sorties qui suivent les périodes de sevrages
- Suffisamment de facteurs pour lisser les sorties vaches sur l'année

⇒ Pas ou peu d'impact à attendre sur les sorties femelles

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire. Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

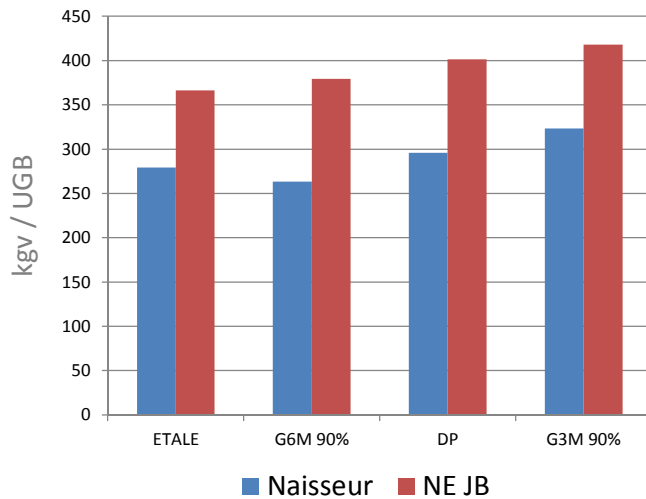
Les acheteurs votent pour !



- **Des atouts pour la majorité :**
 - Planification et enlèvement par lots,
 - Des lots de brouards plus homogènes,
 - Une réduction des frais de transport,
 - Une réduction des risques sanitaires,
 - Une meilleure prévision des sorties d'animaux.
- **Un bémol**
 - « il faudrait des éleveurs avec des vêlages groupés mais pas tous en même temps ».
 - Trop d'animaux à un instant et cela impacte leur valorisation,
 - notamment sur les filières de qualité

« Les vêlages étalés c'est rarement un choix stratégique le plus souvent c'est subit par des éleveurs un peu moins techniques. Mais s'ils sont moins rigoureux sur la technique, ils le sont souvent moins sur l'alimentation, la finition et au final la qualité de la bête ! »

Mais au final, est ce que ça gagne ?

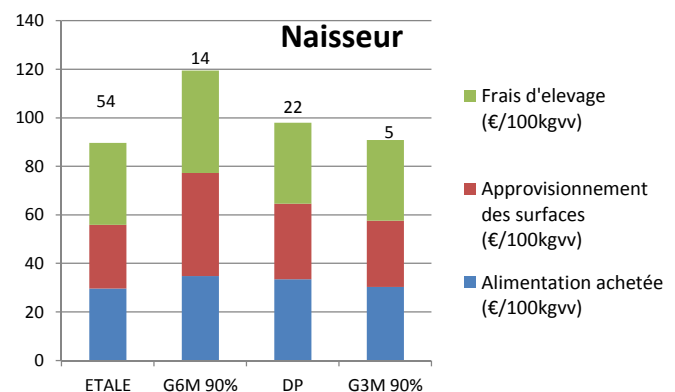
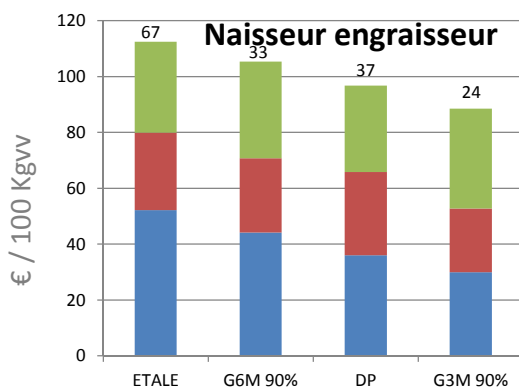


PBVV/UGB améliorée,
mais pas la PBVV/UMO

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Des charges opé moins élevées

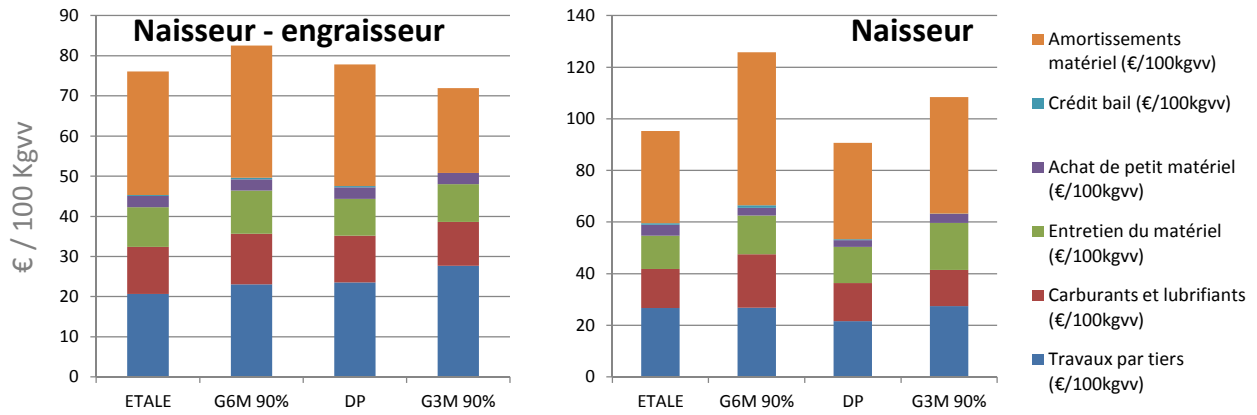


- Un faible échantillon et beaucoup de variabilité

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

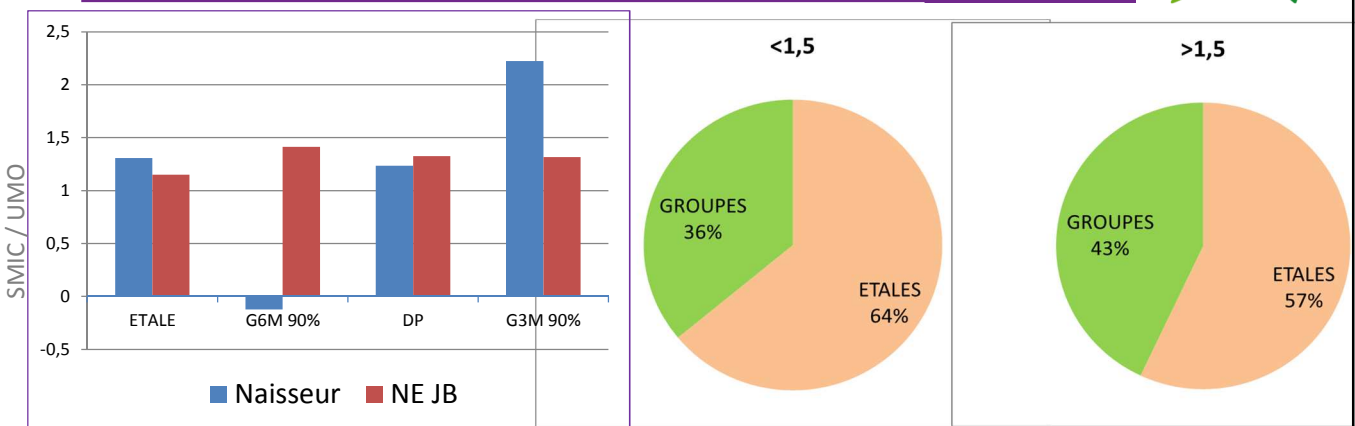
Difficile de lire un effet sur les charges de structure



Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire. Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Enfin, sur la rémunération permise



- L'échantillon est trop faible pour se permettre de conclure
- Mais... une légère proportion de groupés au dessus de 1,5 SMIC/Umo

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire. Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Conclusion



- Le groupage peut être un facteur de la rentabilité

Productivité augmentée :

- Un intervalle entre vêlages qui diminue
- Une baisse de la mortalité des veaux
- Meilleure croissance des veaux grâce à la conduite en lot
 - Alim, génétique

« Le vêlage groupé, c'est la solution pour le travail »

« il est plus facile de surveiller 10 vaches qu'une seule »

« pas meilleur, mais plus efficace »

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Diffusion des résultats



- Brochure de synthèse des enseignements de 24 pages avec les conseils pratiques pour passage à des vêlages groupés
- Une dizaine de fiches techniques

Journée technique régionale viande bovine – 22 février 2018

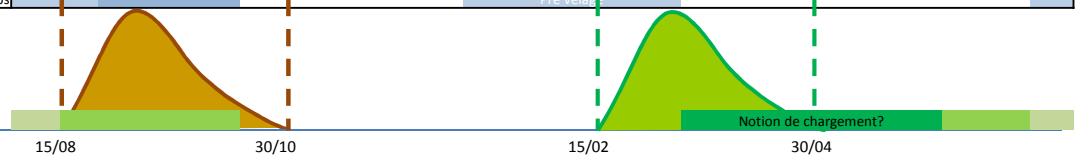
Ce document est la propriété exclusive de la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.
Reproduction et communication à un tiers après autorisation de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

**Vêlages groupés en double période (automne – printemps)
vêlage à 30 mois - Limousin (700 kg adulte)**



	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
REPRODUCTION				du 01/11 au 15/01						du 01/05 au 15/07		
CONSTATS DE GESTATION												
SEVRAGE												
Alim. lot automne		post vêlage		reproduction			post reproduction					
Alim. lot printemps							Pré vêlage					

Répartition
des vêlages



Commentaires:
Alimentation, primipares, sevrage, repro, CG

	Kg	% Pds Adulte
PAT 210		
PAT à 1 an		
Pds à la repro		
PAT à 18 mois		
Pds après vêlage		
Durée de gestation		